

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 12 (1964)

**Artikel:** La statue de Ramsès II du Musée de Genève  
**Autor:** Spallanzani, Adriana  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-727599>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA STATUE DE RAMSÈS II DU MUSÉE DE GENÈVE

(MAH 8934)

par Adriana SPALLANZANI



LA statue 8934 du Musée de Genève<sup>1</sup> provient des fouilles d'Edouard Naville, à Bubastis, en 1887-1888; elle a été donnée au musée par l'Egypt Exploration Fund. Il s'agit d'une statue colossale en granit gris, d'une hauteur de deux mètres, représentant un pharaon. Le roi est assis sur un trône cubique avec pilier dorsal, il tient ses mains à plat sur ses cuisses. Vêtu du pagne plissé, il est coiffé du *némès* et porte la barbe postiche. Sur les côtés du siège et sur le dossier, on peut lire les noms et la titulature de Ramsès II; la boucle de la ceinture porte également le nom de ce roi (fig. 1, 11, 12, 13).<sup>1 bis</sup>

Cette statue a été trouvée en deux morceaux; elle conservait, au moment de la découverte, des traces de peinture sur le visage: «des bandes horizontales de la coiffure étaient alternativement jaunes et bleues et la figure d'un rouge brun. Ces couleurs ont disparu lorsqu'elles ont été exposées à l'air et au soleil», écrit Naville dans un article.<sup>2</sup> Dans son ouvrage *Bubastis*,<sup>3</sup> l'archéologue genevois attribue la statue à la XIII<sup>e</sup> dynastie, à cause des retouches, visibles sur les côtés du siège, qui permettent de penser qu'elle a été usurpée par Ramsès II. A cause de la disproportion entre le torse et la tête, il la rapproche d'une grande statue d'Amenophis III,<sup>4</sup> sans inscription hiéroglyphique, qui se trouve au British Museum et qui présente les mêmes

<sup>1</sup> Je tiens à dire ma reconnaissance à M. Charles Maystre, professeur d'égyptologie à l'Université de Genève et attaché aux collections égyptiennes du Musée d'art et d'histoire de Genève, sans lequel je n'aurais pu mener à bien cette étude.

<sup>1 bis</sup>. La photographie de la figure 13 n'a pas pu être prise perpendiculairement au dos de la statue, faute d'espace suffisant.

<sup>2</sup> *Journal de Genève*, 9 juin, 1889.

<sup>3</sup> E. NAVILLE, *Bubastis*, Londres 1891, pp. 14, 16 et 37. La partie inférieure a été trouvée pendant la première année de fouilles, en 1887.

<sup>4</sup> British Museum n° 412. E. A. BUDGE, *Egyptian sculptures in the British Museum*, Londres, 1914, pl. XXII.

caractéristiques. On verra par la suite que ce rapprochement n'est peut-être pas fondé.

Dans l'ensemble, la statue de Genève est d'un modelé assez mou et d'une exécution inégale. Toute l'attention du sculpteur semble avoir été concentrée sur le visage, très jeune, finement travaillé, avec la bouche petite et souriante. Les yeux bien dessinés sont soulignés, seulement dans la partie supérieure, d'un trait qui se prolonge jusqu'aux tempes. Les sourcils sont traités en relief. La partie supérieure du corps est d'une facture élégante; la taille est fine, les pectoraux sont bien travaillés. La musculature des jambes et des bras, très stylisée, est soulignée par des traits géométriques: on remarque en particulier sur les épaules des traits qui ont à peu près la forme d'un signe  $\cap$  (fig. 14). Malgré ces qualités qu'on vient d'énumérer, la lourdeur du torse et l'épaisseur des jambes donnent à cette œuvre un aspect raide et trapu; de plus les mains et les pieds sont d'une exécution très médiocre.

Les marques d'usurpation sont évidentes: les côtés du siège ont été ravalés pour recevoir les noms de Ramsès II. Il ne reste aucune trace de l'ancienne inscription; nous pouvons supposer qu'on trouvait là, soit une titulature, soit le dessin du *sema-taoui*.<sup>5</sup> Entre les jambes, on remarque des traces de martelage; il devait y avoir là la queue de taureau, dont on s'explique mal la disparition. La ceinture, le collier, ainsi que les deux plis du cou semblent être des adjonctions ramessides. Le *némès* présente des traces de retouche particulièrement caractéristiques. On remarque d'emblée qu'il est trop étroit par rapport au visage et qu'il est nettement en retrait sur le front, ce qui prouve qu'il a dû être retaillé (fig. 15). Enfin le sommet du crâne, visiblement aplati, est complètement ravalé et ne porte pas trace de rayures (fig. 16).

Après cet examen, nous pouvons affirmer définitivement qu'il ne s'agit pas d'une œuvre faite à l'époque de Ramsès II, mais d'une statue usurpée par ce roi; il nous reste à déterminer l'époque à laquelle elle appartient. Naville, se basant sur le style de la statue, l'avait attribuée à la XIII<sup>e</sup> dynastie; <sup>6</sup> son opinion, à première vue, semble convaincante, un examen plus approfondi nous permettra de la confirmer.

Quand il s'agit d'une statue usurpée, ayant subi plusieurs retouches, c'est surtout le style qui est déterminant pour la datation. Du point de vue plastique, il est évident que la statue de Genève appartient à la fin du Moyen Empire. On ne saurait en effet la rattacher à l'Ancien Empire à cause de la forme du pilier dorsal qui n'apparaît dans les statues coiffées du *némès* qu'à partir du règne de Sésostri II.<sup>7</sup> Elle ne relève pas davantage du Nouvel Empire, dont le style très caractéristique n'a rien de commun avec la statue qui nous occupe. Deux éléments permettent en outre de la situer dans la XIII<sup>e</sup> dynastie ou éventuellement à la fin de la XII<sup>e</sup> dynastie :

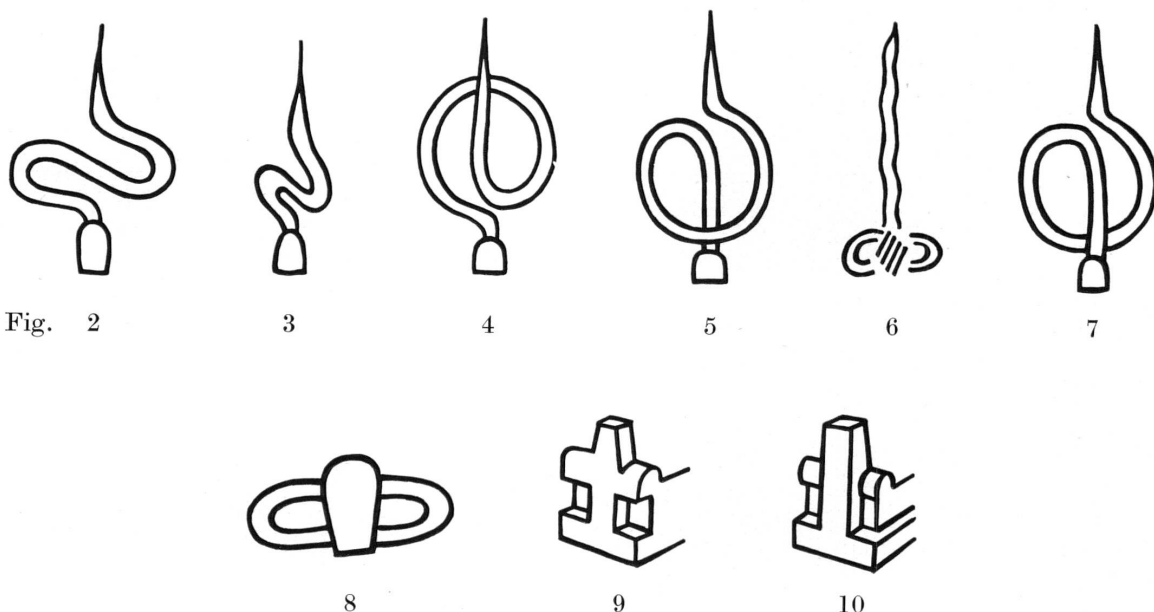
<sup>5</sup> Les côtés du siège sont d'habitude anépigraphes sous la XIII<sup>e</sup> dynastie, mais on trouve une inscription sur le Sekhemré Sebekhotep n° 871 du British Museum et le dessin du *sema-taoui* remplissant tout le côté sur le Neferhotep du Musée de Bologne n° 1799. Le *sema-taoui* est le symbole de l'union de la Haute et Basse-Egypte.

<sup>6</sup> NAVILLE, *op. cit.*, p. 16.

<sup>7</sup> H. G. EVERS, *Staat aus dem Stein*, II, 1929, § 354.



Fig. 1



la tresse du *némès* se trouve à l'aplomb du pilier dorsal (fig. 14), particularité que nous relevons seulement sous Sésostri II et à la XIII<sup>e</sup> dynastie.<sup>8</sup> Le règne de Sésostri II est cependant exclu à cause de la position des mains, à plat sur les cuisses, dont nous n'avons pas d'exemple sur les statues royales avant Amenemhat III,<sup>9</sup> et comme il ne s'agit pas de ce souverain, dont les traits nous sont bien connus, la statue de Genève ne peut appartenir qu'à la XIII<sup>e</sup> dynastie.

Examinons encore si les retouches, apportées à cette œuvre sous Ramsès II, ont pu modifier des détails caractéristiques de la XIII<sup>e</sup> dynastie.

Le sommet du crâne, comme nous l'avons dit, a été complètement ravalé. L'étude des dessins d'*uraeus* du Moyen Empire pourrait nous fournir l'explication de cette particularité:<sup>10</sup>

Sous la XII<sup>e</sup> dynastie, à partir du règne de Sésostri II, on trouve deux formes d'*uraeus*, l'une qui décrit une double sinuosité plus ou moins accentuée (fig. 2 et 3), l'autre qui forme un cercle complet (fig. 4). La forme à deux courbes est très courante vers la fin de la dynastie; sous Amenemhat III, la sinuosité se rapproche de la tête du serpent, tendance qui s'accroîtra sous la dynastie suivante.<sup>11</sup> Sous la XIII<sup>e</sup>

<sup>8</sup> EVERS, *op. cit.*, II, § 49. D'habitude le pilier dorsal dépasse un peu la tresse du *némès*.

<sup>9</sup> EVERS, *op. cit.*, II, § 276.

<sup>10</sup> Pour l'évolution des dessins d'*uraeus* voir EVERS, *op. cit.*, II, § 164 à § 174, et P. KRIEGER, *Revue d'Égyptologie*, t. XII, 1960, pp. 42 et 43.

<sup>11</sup> Pour les dessins d'*uraeus* sur les statues d'Amenemhat III voir R. ENGELBACH, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, t. XXVIII, p. 13, pl. I à IV. L'*uraeus* attesté sur plusieurs monuments de ce roi est le même que celui en bois du roi Hor, DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour*, t. I, 1894, p. 100, fig. 234 et 235.

dynastie les types d'*uraeus* restent les mêmes avec quelques variantes. Sur les quelques statues de cette époque que j'ai pu examiner, j'ai noté : la forme en deux courbes sur la statue de Khaneferre Sebekhotep A 17 du Musée du Louvre, sur une statuette du roi Mentouhotep Meriankhre du British Museum (fig. 2),<sup>12</sup> et sur le Neferhotep du Musée de Bologne (fig. 3). Sur la statue A 16 du Louvre, appartenant aussi à Khaneferre Sebekhotep, on trouve une forme en cercle (fig. 5)<sup>13</sup> voisine de celle attestée sous Sésostriis II (fig. 4). Une grande statue de Sebekhotep III du British Museum (fig. 20)<sup>14</sup> a un *uraeus* de type tout à fait différent qui n'a encore jamais été mentionné à ma connaissance bien qu'il soit fort intéressant (fig. 6). Le corps de l'*uraeus*, mince et sinueux, rappelle celui de l'Ancien Empire et du début de la XII<sup>e</sup> dynastie, mais il comporte un élément nouveau à cette époque : deux boucles symétriques de chaque côté de la tête, telles qu'on les trouve à l'époque ramesside. Il faut encore signaler une tête en granit noir qui se trouve aussi au British Museum et qui porte le même dessin d'*uraeus* que le A 16 du Louvre, mais avec la tête du serpent passant sur le corps et non au-dessous (fig. 7).<sup>15</sup> En conclusion, on trouve donc sous la XIII<sup>e</sup> dynastie des *uraeus* à double sinuosité, des *uraeus* en forme de cercle et un dessin nouveau : le Sebekhotep III. C'est une de ces trois formes qui devait se trouver sur la statue qui nous occupe, mais si l'abrasion totale du crâne ne nous permet pas de déterminer laquelle, elle montre clairement que l'*uraeus* porté par ce pharaon n'était plus à la mode sous la XIX<sup>e</sup> dynastie. En effet, sur toutes les statues du Moyen Empire que Ramsès II a usurpées, il a remplacé l'*uraeus* original par la boucle ramesside (fig. 8).<sup>16</sup> La retouche apportée aux retombées latérales de la coiffe, bien que de moindre importance, n'en est pas moins significative. En effet, on sait qu'au Moyen Empire les bords intérieurs des retombées latérales sont souvent convergents,<sup>17</sup> tandis qu'au Nouvel Empire, comme d'ailleurs sous

<sup>12</sup> British Museum n° 65429. La statuette a été étudiée par I. E. S. EDWARDS, *Cahiers d'histoire égyptienne*, III<sup>e</sup> série, fasc. I, 1950.

<sup>13</sup> Dessin donné par P. KRIEGER, *op. cit.*, p. 43, note 2. La même forme est attestée sur une tête du Musée du Caire, *Catalogue Général*, L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten*, II, n° 486, p. 65. Cette tête a été attribuée à Sésostriis III par EVERS, *op. cit.*, I, pl. 86.

<sup>14</sup> British Museum n° 871. Statue en granit rose, d'une hauteur de 2 m 27, achetée en 1907. La provenance n'est pas connue. Elle représente un roi assis, coiffé du *némès* et habillé du pagne. Le *némès* ne porte pas trace de rayures, les yeux sont creux et on remarque une série de trous sur le front et sur les tempes. Le nom du roi est inscrit sur le siège : Sekhemré-Séouadjtaoui Sebekhotep. Sur le dossier du siège est représenté un tableau fort intéressant : deux Thoueris, à têtes de lionnes, sont dressées dos à dos (*Hieroglyphic Texts in the British Museum*, t. V, pl. 12). La photographie reproduite ici, et que nous publions avec l'autorisation des Trustees of the British Museum, m'a été communiquée par M. I.E.S. EDWARDS, Keeper of Egyptian Antiquities, qui m'a aussi permis d'étudier cette statue. Je le remercie vivement de son amabilité.

<sup>15</sup> British Museum n° 487. Dans le *Guide to the Egyptian Galleries (Sculpture)*, 1909, p. 171, cette tête est attribuée à la XIX<sup>e</sup> dynastie ; or nous savons que les *uraeus* en forme de cercle disparaissent au Nouvel Empire. Ce monument mériterait une étude approfondie.

<sup>16</sup> EVERS, *op. cit.*, II, § 168 et 174. Statues de Sésostriis II du Musée du Caire, BORCHARDT, *op. cit.*, II, n° 430 et n° 432. Sphinx de la XIII<sup>e</sup> dynastie devant l'entrée du Musée du Caire ; l'ancien dessin d'*uraeus* est encore visible sur le sommet de la tête.

<sup>17</sup> EVERS, *op. cit.*, II, § 39.

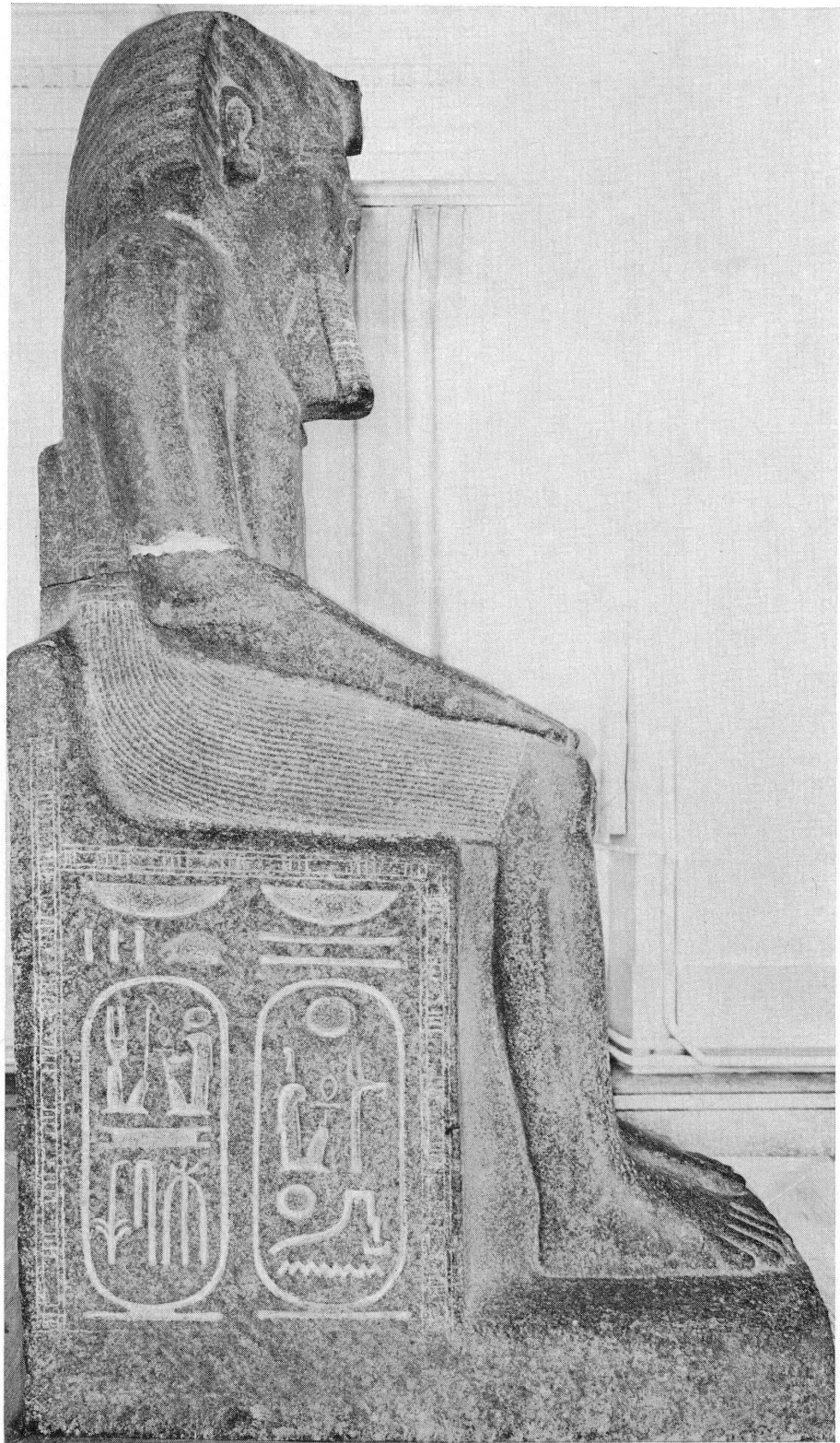


Fig. 11



Fig. 12



l'Ancien Empire, ils sont strictement parallèles. Cela explique la légère modification apportée par les sculpteurs de Ramsès II. Nous pouvons aussi penser que les rayures du *némès*, qui sont les mêmes sur la coiffe et sur les retombées latérales, ont été refaites à l'époque ramesside, puisque l'uniformité des rayures ne se retrouve sur les statues royales qu'à partir d'Amenophis IV.<sup>18</sup> Le seul élément que les sculpteurs n'ont pas pu modifier, pour des raisons techniques, est le pilier dorsal, dont il a déjà été question plus haut.

Le soin avec lequel les retouches ont été faites montre l'aversion des ramessides pour la XIII<sup>e</sup> dynastie. Naville aussi l'a remarquée ; il note que Séthi I<sup>er</sup> et Ramsès II considéraient les souverains de la XIII<sup>e</sup> dynastie comme illégitimes ; ils ne les mentionnent pas dans leurs listes de rois d'Abydos et de Saqqarah ; ce sentiment, ajoute Naville, n'existait pas sous Thoutmosis III, qui les mentionne dans sa liste royale de Karnak.<sup>19</sup>

Il reste à attribuer cette statue à un roi. Cela nous semble bien difficile, car non seulement la physionomie des rois de la XIII<sup>e</sup> dynastie nous est mal connue,<sup>20</sup> mais il se peut que le visage de la statue de Genève ait aussi subi des retouches. Je me bornerai à signaler quelques statues qui présentent une forte ressemblance avec celle dont il est question ici. Il s'agit de la statue A 20 du Musée du Louvre,<sup>21</sup> qui provient de Tanis, et de celle qui porte le n<sup>o</sup> 87111 du Museum of Fine Arts de Boston, et qui a été découverte par Petrie à Tell Nebesheh ;<sup>22</sup> Naville les rapproche toutes deux de la statue de Genève et les considère comme des œuvres de la XIII<sup>e</sup> dynastie usurpées par Ramsès II.<sup>23</sup>

Sur la statue du Louvre (fig. 19)<sup>24</sup>, on lit les cinq noms de Ramsès II, tandis que sur celle de Genève, il y en a quatre, plus le titre de «Seigneur des neuf arcs». La similitude entre les deux œuvres apparaît surtout dans le visage : mêmes bouche souriante, figure ronde et expression juvénile ; sur la statue de Genève (fig. 17) on ne trouve pas les deux sillons qui descendent en s'écartant des ailes du nez et qui donnent à celle du Louvre un aspect plus joufflu. Les deux statues portent la même coiffure, placée légèrement en retrait sur le front ; M<sup>me</sup> Krieger dit dans son article que le *némès* de la statue A 20 a été vraisemblablement refait à l'époque ramesside.<sup>25</sup>

<sup>18</sup> P. KRIEGER, *op. cit.*, p. 42.

<sup>19</sup> NAVILLE, *op. cit.*, p. 16.

<sup>20</sup> La physionomie de la statue de Genève offre, tout de même, une grande ressemblance avec celle du Neferhotep du Musée de Bologne.

<sup>21</sup> Colosse en diorite, d'une hauteur de 2 m 56. Trouvé à Tanis en 1825 par Rifaud, acheté par le Louvre en 1827.

<sup>22</sup> PETRIE, *Tell Nebesheh, Tanis II*, 1888, p. 10. La statue a été trouvée devant l'entrée du pylône, elle est en granit et mesure 2 m., 15. Petrie dit qu'il s'agit d'un travail original de Ramsès II qui n'a pas été usurpé après lui. Les restes d'une statue jumelle ont été trouvés de l'autre côté de l'entrée.

<sup>23</sup> NAVILLE, *op. cit.*, p. 16.

<sup>24</sup> Je remercie M. J. Vandier, conservateur en chef des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre, de m'avoir permis d'étudier cette statue et de m'avoir procuré la photographie ici reproduite.

<sup>25</sup> P. KRIEGER, *op. cit.*, p. 42, note 4.

Le sommet de la coiffure, sans être aussi abîmé que celui de la statue de Genève, présente pourtant des caractéristiques fort intéressantes. Le bandeau frontal est très ravalé; sur le sommet du crâne on aperçoit, à peine en relief, le reste d'un corps d'*uraeus*, si effacé qu'on pourrait le prendre pour une rayure; il s'arrête au milieu de la tête. Ce corps ne peut pas être le prolongement de la boucle ramesside, et son état indique bien qu'il s'agit d'un reste d'ancien dessin d'*uraeus*. La bande extérieure qui borde la coiffure du Ramsès de Genève manque sur le A 20 du Louvre. La forme des yeux est à peu la même sur les deux statues, mais sur celle de Genève les yeux sont fardés et les sourcils sont traités en relief et stylisés. On retrouve tous les détails ajoutés vraisemblablement par l'usurpateur: plis sur le cou, collier semblable, etc. S'il n'y a pas la même stylisation et la même dureté dans l'exécution, on retrouve sur la statue du Louvre les mêmes traits géométriques sur le bras et l'avant-bras, et sur l'épaule le même signe  $\cap$ .<sup>26</sup> Les côtés du siège ont aussi été martelés pour recevoir l'inscription de Ramsès II; à l'origine on y trouvait le dessin du *sema-taoui* dont les restes sont encore visibles. Il faut encore signaler le relief du dossier: Evers<sup>27</sup> dit qu'au Moyen Empire le pilier dorsal reste toujours sur le même plan que la retombée du tissu sur le dossier (fig. 9) et c'est le cas du A 20 du Louvre; or, sous la XVIII<sup>e</sup> et la XIX<sup>e</sup> dynastie le pilier dorsal sort du plan du dossier (fig. 10).

M. Paul Barguet<sup>28</sup> pense que la statue du Louvre a été faite lors de la jeunesse de Ramsès II, quand il était corégent de Séthi I<sup>er</sup>. Après la mort de ce dernier, il aurait remplacé par sa titulature le dessin du *sema-taoui* qui figurait sur les côtés du siège. Il faut cependant noter que ce serait pour le moment le seul exemple d'une substitution pareille.<sup>29</sup> M. Barguet se base sur certaines caractéristiques typiques de l'époque ramesside pour dater cette statue: trous aux oreilles, plis sur le cou, expression souriante de la bouche, oreilles bien proportionnées; mais nous avons vu que ces particularités ont très bien pu être ajoutées par l'usurpateur. Le *némès* porte en effet des traces de restauration; si les oreilles sont bien proportionnées, tandis qu'elles sont fortement décollées sur les statues de la fin du Moyen Empire, on peut penser qu'elles ont été retouchées en même temps que le *némès*.<sup>30</sup> Enfin l'expression souriante de la bouche du roi qui, selon M. Barguet, ne se trouve pas sur les statues royales avant le

<sup>26</sup> Cette marque sur les épaules apparaît sur plusieurs statues de Ramsès II, notamment deux colosses du Musée du Caire, BORCHARDT, *op. cit.*, II, nos 573 et 620. P. MONTET, *Les statues de Ramsès II à Tanis, Mélanges Maspero*, I, p. 506, remarque que ces signes se retrouvent aussi sur les statues de Tanis et sur le A 20 du Louvre. Il pense qu'il s'agit là d'une convention du temps de Ramsès II. Nous pouvons penser que ces signes ont été ajoutés aux statues usurpées.

<sup>27</sup> EVERS, *op. cit.*, II, § 356 et § 357.

<sup>28</sup> P. BARGUET, *La Revue des Arts*, 1960, n° 6, p. 243. La statue avait été attribuée à la fin du Moyen Empire par plusieurs auteurs, entre autres BOREUX, *Catalogue-Guide*, 1932, pp. 40-43; J. VANDIER, *Manuel d'Archéologie égyptienne*, t. III, 1958, p. 216.

<sup>29</sup> P. BARGUET, *op. cit.*, p. 245, note 12.

<sup>30</sup> Sur les Sésostriis II du Musée du Caire usurpés par Ramsès II, on voit très clairement des traces de retouches sur le *némès* autour des oreilles.



Fig. 13



Fig. 14

Nouvel Empire,<sup>31</sup> n'est pas toujours absente des statues de la XIII<sup>e</sup> dynastie, puisqu'on la voit au moins sur le Neferhotep du Musée de Bologne (fig. 21).<sup>32</sup> De plus, on ne peut prendre en considération un rapprochement du A 20 du Louvre avec deux statues de Ramsès II, car le colosse de la cour de Louxor<sup>33</sup> ne doit pas être définitivement considéré comme un portrait original de ce roi. Capart<sup>34</sup> déjà le signalait comme une œuvre d'Amenophis III usurpée par Ramsès II; sa thèse a été reprise par Mékhitarian,<sup>35</sup> qui a relevé la présence des signes  $\square$  et  $\odot$  sur le dossier de la statue, ces deux hiéroglyphes apparaissant sous la surcharge de Ramsès II. Parler ici d'une physionomie de Ramsès II est pour le moins dangereux, comme on le verra plus tard.

Malgré les ressemblances entre le A 20 du Louvre et la statue de Genève, il serait difficile d'affirmer qu'il s'agit du même roi et, si c'était le cas, il est indiscutable que les deux statues ne proviennent pas du même atelier; la finesse d'exécution du A 20 le rattache à cette école de qualité d'où sortirent quelques œuvres de la XIII<sup>e</sup> dynastie, comme le naos du roi Neferhotep I<sup>er</sup> du Musée du Caire.<sup>36</sup> Toutefois les traces évidentes d'usurpation sur le A 20 du Louvre nous amènent définitivement à ne plus y voir une statue originale de Ramsès II, mais, comme pour la statue de Genève, une œuvre usurpée, et à dire avec M. P. Montet,<sup>37</sup> cité par M. Barguet, qu'il ne s'agit pas de simple usurpation, mais d'une restauration «selon le goût du temps».

La deuxième statue indiquée par Naville se trouve au Musée de Boston.<sup>38</sup> Elle se rapproche du Ramsès II de Genève, surtout dans le modelé du corps; on pourrait presque parler de statues jumelles, quoique l'expression du visage, moins juvénile, fasse penser qu'il s'agit d'un roi plus âgé. On retrouve la même stylisation et les marques géométriques sur les jambes et sur les bras; la disproportion entre le torse et la tête et la lourdeur des jambes donnent aussi à cette œuvre un aspect raide et trapu. La physionomie est différente: le visage est rond, la bouche petite et bien dessinée; deux sillons descendent des ailes du nez, comme sur le A 20 du Louvre, et donnent au visage l'expression désabusée commune à plusieurs statues du Moyen Empire. Les yeux sont traités de façon réaliste, sans traits de fard ni sourcils stylisés.

<sup>31</sup> P. BARGUET, *op. cit.*, p. 245.

<sup>32</sup> La photographie nous a été aimablement communiquée par M<sup>lle</sup> Rosanna Pincelli, Conservateur du Musée de Bologne; nous la prions d'accepter nos remerciements.

<sup>33</sup> P. BARGUET, *op. cit.*, p. 247, pl. 5.

<sup>34</sup> J. CAPART, *Thèbes*, 1925, p. 230, fig. 150, dit à propos des colosses de Ramsès II: «A Louxor nous connaissons déjà les grandes statues de granit qui portent clairement les noms de Ramsès II et de son fils Meneptah. Si l'on compare les têtes les mieux conservées de ces soi-disant Ramsès avec l'Amenophis III du groupe colossal reconstitué dans l'atrium du Musée du Caire, on en vient à se demander si les statues n'étaient pas l'œuvre du constructeur du temple».

<sup>35</sup> A. MÉKHITARIAN, *Chronique d'Egypte*, t. XXXI, 1956, p. 296.

<sup>36</sup> EVERS, *op. cit.*, I, pl. 143.

<sup>37</sup> P. MONTET, *op. cit.*, pp. 500-501.

<sup>38</sup> W. SMITH, *Ancient Egypt as represented in the Museum of Fine Arts*, Boston, 1946, p. 127. A ma connaissance aucune étude n'a été publiée sur cette statue.



Fig. 15



Fig. 16

Le *némès* présente les mêmes caractéristiques que celui de la statue de Genève : étroitesse, uniformité des rayures sur la coiffe et sur les retombées latérales, bande plate bordant l'intérieur et l'extérieur des retombées latérales ; il est aussi en retrait sur le front et le bandeau frontal n'est que partiellement dessiné. Les côtés du siège ne semblent pas avoir été martelés, il se peut qu'ils aient été anépigraphes à l'origine.<sup>39</sup>

Bien qu'il me soit actuellement impossible d'affirmer que la statue de Boston a été usurpée par Ramsès II, sa ressemblance avec la statue de Genève et le fait que le *némès* est en retrait sur le front sont malgré tout des points en faveur d'une possible usurpation (fig. 18).<sup>40</sup>

Examinons pour finir le colosse d'Amenophis III du British Museum, mentionné par Naville, et dont il a été question au début de cet article. J'ai pu étudier de très près la statue :<sup>41</sup> la qualité et la finesse du travail témoignent qu'elle appartient au Nouvel Empire ; de plus l'*uraeus* est caractéristique de cette époque, de même que le *némès* qui ne présente pas de trace de retouche. La statue a dû être trouvée en plusieurs morceaux ; il manque une grande partie du buste, en sorte que la disproportion de l'ensemble, à laquelle se réfère Naville, pourrait bien n'être due qu'à la restauration. Il faut donc exclure un rapprochement avec le Ramsès II de Genève.

Après cette étude, nous pouvons affirmer qu'au moins deux des statues examinées n'appartiennent pas à Ramsès II ; l'attribution à la XIII<sup>e</sup> dynastie reste la plus vraisemblable. Cela nous amène à considérer plusieurs problèmes.

L'histoire de la fin du Moyen Empire nous est très mal connue, le matériel archéologique est encore très insuffisant ; la disparition des monuments des rois de la XIII<sup>e</sup> dynastie ne saurait nous étonner puisqu'à la fin de leur règne l'Égypte connut une époque de troubles et surtout la domination des Hyksôs. De plus, l'aversion qui semble avoir existé sous la XIX<sup>e</sup> dynastie contre cette époque contribua sûrement à la disparition ou à la transformation de plusieurs monuments. Il faut en effet ajouter aux statues que nous avons étudiées un colosse assis du Musée de Philadelphie,<sup>42</sup> une statue debout du Musée de Turin<sup>43</sup> et deux sphinx provenant de Tanis, dont l'un se trouve devant le Musée du Caire<sup>44</sup> et l'autre au Louvre ;<sup>45</sup> tous ces

<sup>39</sup> Ni Petrie, ni Smith ne mentionnent des traces de martelage sur les côtés du siège.

<sup>40</sup> Je remercie M. E. L. B. Terrace, Assistant curator of the department of Egyptian Art, pour les renseignements qu'il a bien voulu me fournir et pour la photographie qu'il m'a communiquée. Malheureusement, la statue se trouve actuellement dans une salle en restauration et il est impossible de l'examiner.

<sup>41</sup> C'est grâce à M. I. E. S. Edwards que j'ai pu étudier cette statue ; je le remercie ici de son amabilité.

<sup>42</sup> P. MILLER, *Journal of Egyptian Archaeology*, t. XXV, 1939, p. 1. Il s'agit d'une statue en quartzite jaune, d'une hauteur de 2 m 26, découverte par Naville à Ahnas el Medineh. M. Miller, après une minutieuse étude, l'attribue à la XIII<sup>e</sup> dynastie.

<sup>43</sup> Turin n° 1381, roi marchant, hauteur 2 m 24. E. SCAMUZZI, *Museo Egizio di Torino*, pl. LXII ; J. VANDIER, *op. cit.*, p. 217.

<sup>44</sup> EVERS, *op. cit.*, I, pl. 137.

<sup>45</sup> Louvre A 21. J. VANDIER, *Les Antiquités Égyptiennes au Musée du Louvre*, 1961, p. 31.



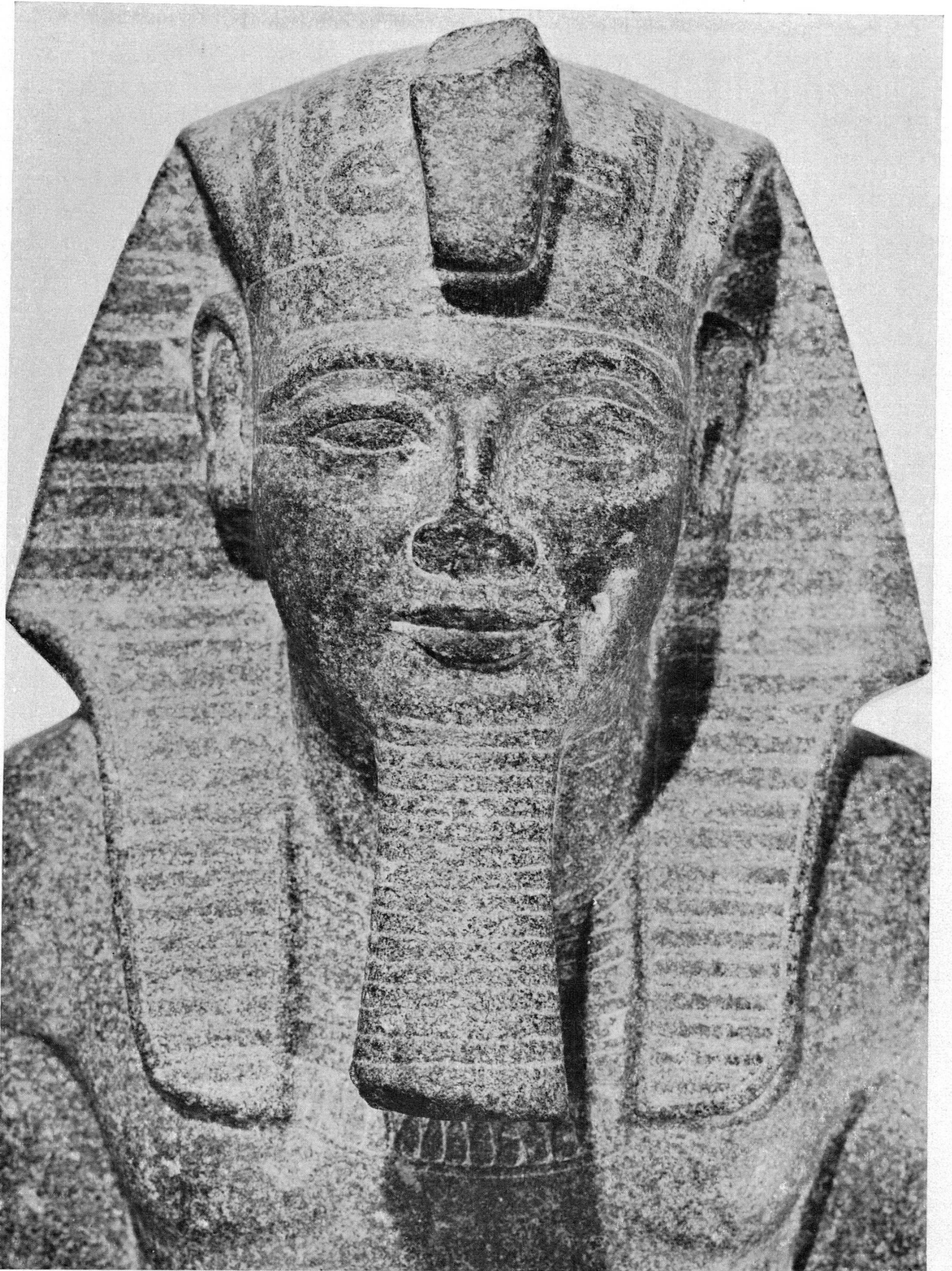


Fig. 17

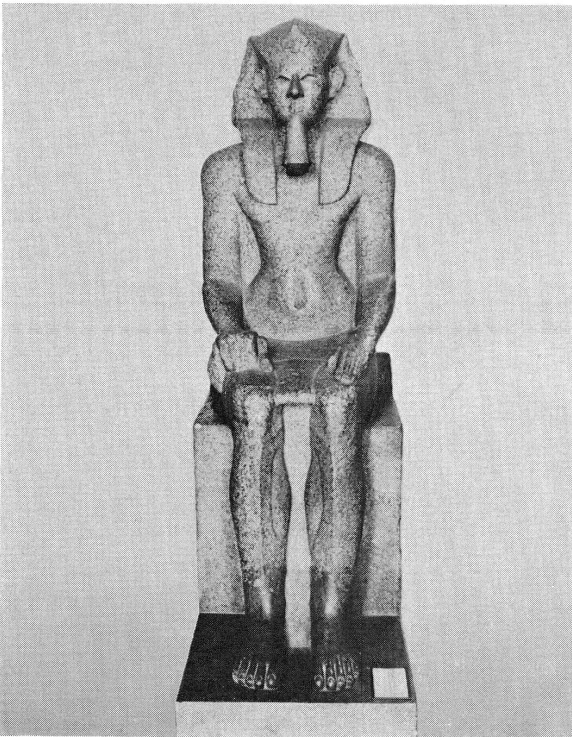
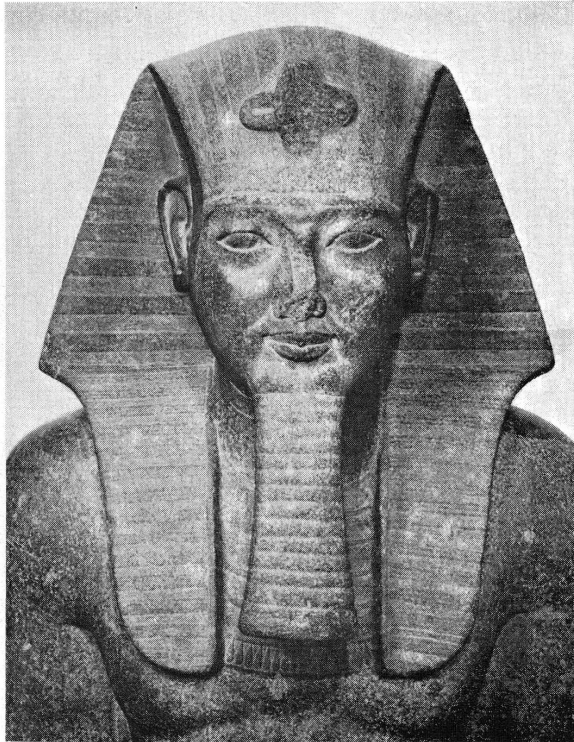


Fig. 18 et Fig. 20

Fig. 19 et Fig. 21

monuments ont été usurpés par Ramsès II. L'attribution de toutes ces œuvres colossales à la XIII<sup>e</sup> dynastie ne fait qu'augmenter le prestige de ses rois et nous semble assez imposante pour nous permettre de reconsidérer l'importance historique de cette époque.<sup>46</sup> Les ateliers de sculpture, qui avaient connu un si grand essor sous la XII<sup>e</sup> dynastie, ont sûrement continué leur production sous la XIII<sup>e</sup> dynastie, mais une grande activité sculpturale s'adapte mal à l'idée d'une période de troubles politiques, surtout quand il s'agit d'œuvres colossales. De plus il n'est pas exact d'affirmer que la statuaire de cette époque n'est qu'une mauvaise copie de celle de la XII<sup>e</sup> dynastie. Toute considération esthétique mise à part, il me semble plausible d'affirmer qu'une évolution plastique s'est faite alors. Un caractère original distingue cette statuaire et on voit apparaître des éléments nouveaux : la bande plate qui borde les retombées latérales du *némès*, le pagne qui remonte légèrement, la forme du *némès*, l'affinement de la taille ;<sup>47</sup> quand cet affinement est extrême, comme sur le Sebekhotep du British Museum, on pourrait se croire devant un précurseur d'Amenophis IV ! On peut bien parler d'un style de la XIII<sup>e</sup> dynastie, même s'il ne s'inscrit pas dans les grandes époques de la sculpture égyptienne. L'usurpation des monuments appartenant à cette période ne nous permet malheureusement pas de les attribuer à un roi déterminé et de tirer des conclusions précises. On peut toutefois supposer l'existence de règnes d'une importance considérable, en attendant que de nouveaux documents viennent nous éclairer davantage.

Le deuxième problème, qui nous semble très important, est celui de la technique d'usurpation, si c'est ainsi qu'on peut appeler le minutieux travail de restauration auquel étaient soumises les statues usurpées par Ramsès II, ou tout au moins une partie d'entre elles. Comme nous l'avons constaté, les sculpteurs de Ramsès II n'ont pas seulement gravé les noms du roi après avoir effacé les inscriptions précédentes, mais ils ont procédé à une véritable restauration, remaniant les *némès*, ravalant les crânes, modifiant tous les détails. Les raisons esthétiques ou magiques qui dictaient un travail aussi méticuleux sont pour nous difficiles à établir. Le ravalement des *uraeus* sur les têtes de statues hautes de plus de deux mètres, dont le sommet n'était pas visible, montre bien que toutes les marques, même invisibles, qui rattachaient une œuvre à une époque plus ancienne, devaient être supprimées pour que l'usurpation fût vraiment efficace.

En tout cas, qu'il se fût agi de monuments désaffectés à l'époque de Ramsès II ou d'œuvres appartenant à des rois considérés comme illégitimes, et c'est le cas des

<sup>46</sup> Tous les manuels d'histoire égyptienne soulignent la faiblesse et la décadence de la XIII<sup>e</sup> dynastie. Naville n'était pas de cette opinion, il attribuait une grande importance historique à cette époque, tout en remarquant que les usurpations successives ne nous en ont pas laissé les traces. P. MONTET, *Byblos et l'Égypte*, p. 278, à propos d'un prince égyptien ayant régné sur Byblos, remarque que cela a dû se passer après le règne d'Amenemhat IV ; plus loin, il affirme que sous la XIII<sup>e</sup> dynastie l'Égypte était encore toute-puissante à Byblos.

<sup>47</sup> Pour toutes les transformations qui ont eu lieu sous la XIII<sup>e</sup> dynastie, je renvoie à EVERS, *op. cit.*, II, *passim*.

souverains de la XIII<sup>e</sup> dynastie, l'intention évidente était de les rendre conformes à l'esthétique ramesside. Il est très difficile pour nous de retrouver les traces du travail original, sauf quand des ouvriers peu méticuleux en ont laissé des marques. Dès lors, il devient indispensable d'examiner très minutieusement les statues colossales qui portent les noms de Ramsès II.

Cela nous amène à un aspect fondamental de la question : quelles ont été l'œuvre originale et la véritable physionomie de Ramsès II ? M. Miller <sup>48</sup> insiste très justement sur les différences de physionomie entre les statues de Ramsès II et il se joint à Capart pour suggérer une étude critique de tous les monuments attribués à ce roi. Hormis la statue de Turin <sup>49</sup> et les œuvres s'y rattachant, qui semblent représenter le plus fidèlement les traits de Ramsès II, la différence de physionomie entre les très nombreux monuments de ce roi est telle qu'on a de la peine à y voir le même personnage. Il faut aussi remarquer la différence de style entre toutes ses statues. Vandier <sup>50</sup> pense qu'il est possible que les sculpteurs ramessides se soient inspirés, en sculptant les monuments de Ramsès II, des œuvres anciennes qu'ils avaient l'habitude de réadapter ; cela expliquerait certaines caractéristiques de plusieurs statues de ce roi. Mais il faut dire que l'usurpation telle qu'elle était pratiquée sous Ramsès II tendait à donner une allure ramesside aux œuvres usurpées ; en tout cas, la séparation entre les statues usurpées et celles qui sont le résultat d'une inspiration puisée à des œuvres anciennes n'a pas encore été faite. Seule une étude archéologique approfondie des monuments de Ramsès II pourra nous donner la solution définitive de ces problèmes.

30 mai 1964

<sup>48</sup> P. MILLER, *op. cit.*, p. 3.

<sup>49</sup> F. VON BISSING, *Denkmäler ägyptischer Sculptur*, pl. 48 et 49.

<sup>50</sup> J. VANDIER, *Manuel d'Archéologie égyptienne*, t. III, 1958, p. 395.

